L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
DIMANCHE MATIN, 28 FEVRIER.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

Théâtre de l'Opéra.

Nous sommes obligés, cette semaine, d'écourter un peu notre revue théâtrale, le temps et l'espace nous manquant. Il n'y a, d'ailleurs eu, dans le cours de la huitaine qu'une nouveauté, *Don Juan*, et nous préférons retarder notre appréciation sur l'interprétation faite du chef-d'œuvre de Mozart jusqu'après la seconde représentation. L'indisposition dont a été saisie subitement mademoiselle Chauveau, qui remplissait le rôle de Dona Anna, indisposition qui, nous sommes peinés de le dire, dure encore, a nui à l'ensemble et a jeté du froid sur cette soirée, où, cependant, M. Peront, le bénéficiaire, s'est distingué dans le rôle de Don Juan, où M. Van Hufflen nous a donné une nouvelle preuve de la souplesse de son talent par la manière dont il a rendu le rôle de Leporello, où M. Engel a déployé toutes ses ressources de chanteur accompli dans le rôle de Don Ottavio, et où madame Lambelé Athaize a chanté brillamment et joué avec une grâce toute juvénile le rôle de Zerline. La direction fera bien de ne reprendre *Don Juan* que lorsqu'elle sera opéra pourra tout-à-fait bien marcher.

Mardi, au lieu de la seconde représentation de *Don Juan* nous avons eu *Lucie de Lammermoor* qui a valu de nouveaux lauriers à MM. Picot et Peront et à mademoiselle Hasselman. Cette jeune cantatrice a été sur la brèche toute la semaine sans interruption, car elle a dû, jeudi, remplacer mademoiselle Chauveau dans le rôle de Wanda de la *Grande Duchesse* après avoir joué deux fois la *Fille du régiment*, dona Elvire dans *Don Juan* et *Lucie* ; et son nom se trouve encore sur l'affiche pour la *Grande Duchesse* aujourd'hui et pour *Faust* demain. Un pareil service la rend excusable de n'avoir pas été suffisamment préparée pour *Don Juan*. Elle recueille, chaque jour, des marques non équivoques et méritées de la sympathie du public.

Jeudi, la *Grande Duchesse de Gerolstein* a obtenu un grand succès grâce au jeu charmant de madame Lambelé-Athaize, à la jolie voix de Mlle Hasselman et au talent comique de MM. Nardin et Chamonin.

Les brusques variations de la température ont fait abattre sur notre troupe lyrique une épidémie de rhumes, de grippes et de bronchites. Hier, par suite d'une indisposition de M. Van Hufflen, le spectacle a dû être changé. On n'a pu donner que le 4ème acte des *Huguenots* et on a remplacé les autres actes par la *Belle Hélène*.

Ce soir, le spectacle se composera de la *Grande Duchesse de Gérolstein*, opéra-bouffe en 4 tableaux et du vaudeville en 3 actes *Les trois Epiciers*, dans lequel MM. Chamonin, Gilbert et Gautier feront les trois épiciers. C'est un spectacle qui n'engendrera pas la mélancolie.

Lundi, on donnera *Faust*, grand opéra de Gounod, avec M. Picot, fort premier ténor, dans le rôle de Faust. Ce sera la première fois que cet artiste chantera ce rôle à la Nouvelle-Orléans, ce sera donc un attrait nouveau ajouté à celui de cet opéra si populaire.

Nous avons à annoncer la bénéfice de M. Picot, pour jeudi prochain. Cette nouvelle devrait suffire pour remplir la salle des nombreux admirateurs et amis de ce ténor, dont la popularité a été en grandissant depuis le commencement de la saison et qui s'est fait applaudir successivement dans *Guillaume Tell*, *la Juive*, *la Favorite*, *Lucie*, *le Trouvère*, *Jérusalem*, *Robert*, *Roland*, *les Huguenots*, (*Faust* s'ajoutera demain à cette liste) Mais quand nous ajouterons que le spectacle choisi pour ce bénéfice est la première représentation de l'opéra de Donizetti, *Les Martyrs*, qu'on n'a pas donné à la Nouvelle Orléans depuis douze ans, nous sommes certain d'attirer le ban et l'arrière-ban des dilettanti. Les places seront certainement retenues plusieurs jours à l'avance.

INSTITUT CARNATZ.—Une charmante soirée musicale a été donnée vendredi soir, dans la salle Minerve, rue Clio, par les élèves de l'Institution que dirige avec un tact parfait Mme Carnatz, avec le concours de Mlles Devarennes et Gasson, de Mlles Boye et de M. Firman, pour les branches ordinaires de l'éducation, et de Mme Drouilhet et de M. Van Hufflen, pour la musique et le chant. Voici le programme de cette soirée à laquelle assistait une foule empressée de parents et d'amis :

La Fête du Pasteur (chœur avec solo)—Bordese.

Le Zalco (duo)—Miles E. S. et M. S.—Czerny.

Qui Vive (galop)—Mlle L. D.—Ganz.

Norma—Mlle M. M.—Godefroid.

Botte en train (duo)—Miles M. D. et M. W.—Ketterer.

Galathée—Mlle M. D.—Leybach.

L'Africaine—Mlle M. W.—Favarger.

La Favorite—Mlle D. M.—Herz.

Don Pasquale ouverture (pour pianos) Donizetti.

Les Confidences (Chœur avec duo)—Bordese.

Présentation des diplômes.

Discours d'adieu au nom de l'Institut Carnatz.—Mlle Louise Dunbar.

Valedictory—Mlle L. Dentz.

Les chœurs, sous la direction de M. Van Hufflen, ont été chantés avec un excellent ensemble et nous y avons remarqué la jolie voix de Mlle L. D. Plusieurs des morceaux de piano brillamment exécutés, ont fait le plus grand honneur à l'excellente méthode de Mme Drouilhet.

L'honorable Ch. M. Conrad a prononcé avant la remise des diplômes un discours qui a été fort applaudi.

Une nouvelle carte d'Europe.

L'*International*, journal publié à Paris et à Londres, donne dans son numéro du 3 février une carte qu'il intitule "La Carte de l'Europe nouvelle suivant M. de Bismark." Il affirme tenir de bonne source cette carte qu'il accompagne des explications et commentaires suivants :

La première chose qui nous frappe, c'est la carrure de l'Allemagne nouvelle. La Prusse était trop longue, disait-on, mal taillée dans la carte, morcelée presque en trois tronçons. Quel changement depuis 1860 ! Aujourd'hui un bel empire, vraiment, que ce vaste Etat solidement encadré par de grandes chaînes de montagnes, hérissé de fortifications naturelles, et adossé, dans ses parties les plus faibles, à des fleuves respectables.

M. de Bismark a fait à l'Est comme à l'Ouest des sacrifices avantageux, et troqué des pois contre des noix. Les provinces vistuliennes étaient difficiles à défendre ; il les détache de la Prusse et les donne à la Russie ; sacrifice intelligent et non désintéressé. Le petit soin des provinces rhénanes qui se trouvait sur la rive gauche du Rhin faisait fatalement de la France la dangereuse ennemie de la Prusse. M. de Bismark a mis dans la balance l'amitié de la France et les démocrates d'outre-Rhin. Le fléau de la balance a fortement penché du côté de l'alliance française, et M. de Bismark a eu la grandeur d'âme d'abandonner à l'empire français Mayence, Cologne, Trèves, Sarrelouis, et les démocrates de cette incorrigible province qu'on ne pouvait guère façonner aux us et coutumes de la Prusse.

La France se doit donc tenir pour satisfaite. Sa frontière suit la rive du Rhin jusqu'à Clèves. Là, elle quitte le fleuve et, coupant en ligne droite, elle va rejoindre la Meuse, qui devient vers le Nord la limite de l'Empire. Nous croyons que sur ce point M. de Bismark donne peut-être à la France un peu plus qu'elle ne demande. La France aime beaucoup mieux respecter le domaine des bons Hollandais, ses alliés, que de perdre pour si peu une amitié si précieuse. Tant que la Hollande sera la Hollande, nous ne pensons pas que la France se veuille agrandir aux dépens de ce brave petit peuple qu'elle estime, qu'elle aime et dont l'alliance certaine vaut beaucoup mieux pour elle que quelques kilomètres de terrain dans une vaste plaine qui n'offre pas de défenses naturelles.

Assurément, si la Hollande était destinée à tomber aux mains de la Prusse, la frontière française devrait suivre le Rhin jusqu'au point où il se confond avec la Meuse.

Mais dans la carte que nous avons sous les yeux, et qui serait le plan de l'Allemagne selon les vœux de M. de Bismark, nous remarquons que la grosse ligne qui encadre l'empire prussien respecte complètement la frontière de Hollande.

Pourquoi donc la Prusse, qui n'a guère dissimulé un violent désir de mettre la main sur les provinces néerlandaises témoignée-elle tant de réserve de ce côté ? Pourquoi veut-elle en même temps, que l'empire français, qui n'y songe pas, écorne ce petit Etat qu'il serait bien fâché d'affaiblir et que peut-être même il arrondirait volontiers ?—Nous sommes peu édifiés sur ce point, et comme nous papistons à croire que la Prusse ne renonce nullement à planter l'aigle prussienne sur les murs d'Amsterdam, nous ne serait pas fâché de voir la France porter le premier coup à l'indépendance Hollandaise.

De Clèves à Bâle, l'empire prussien et l'empire français sont séparés l'un de l'autre par le Rhin. A Bâle, nous remarquons sur la carte une lacune. La grosse ligne qui suit les frontières de l'Allemagne, fait défaut ; elle ne se montre qu'à partir de l'extrémité orientale du lac de Constance.

Pourquoi cette omission ? Est-ce que la Suisse serait atteinte et convaincue de germanisme ? Serait-elle menacée d'entrer de gré ou de force dans le vaste giron de la Prusse ? Ce silence de la carte nous paraît en peu inquiétant pour la liberté helvétique. Nous sommes encore forcés lci de nous rappeler certaines propositions de partage faites jadis à la France et que la France lors avide n'avait point acceptées, parce l'indépendance helvétique vaut beaucoup mieux pour elle que la possession du Valais et du canton de Neufchâtel.

A partir du lac de Constance, la grosse ligne suit les frontières bavaroises jusqu'aux montagnes de la Bohême, contourne les monts de Moravie, qui deviennent la limite de l'empire prussien, et va rejoindre en Silésie la frontière actuelle de la Prusse, pour la longer ensuite jusqu'à Thorn, où laissant en pleine Prusse elle rejoint la Vistule et abandonne à la Russie la Prusse orientale.

L'empire prussien a donc gagné, dans ce partage, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, la Saxe, la Bohême. Il a perdu une langue de terre sur la rive gauche du Rhin, une province sur la rive droite de la Vistule. N'oublions pas les deux parcelles qui restent ouvertes. Tous du côté de la Suisse, l'autre du côté de la Hollande.

L'Autriche est dépouillée de la Bohême ; mais la Prusse, qui la transforme en empire danubien, lui offre comme compensation tout ce qu'elle pourra prendre en suivant les bords du Danube.

Quant à la Russie, le m[illegible] oriental est abandonné à ses ambitions, et [illegible] Comme [illegible] intérieur, en rendant [illegible]

le pavillon prussien flotte sur sept grandes villes, Berlin, ville impériale, Hanovre, Posen, Dresde, Prague, Stuttgard, Munich, élevées ou tombées au rang de ville-royautés. Ce serait un compromis féodal entre le centralisme prussien et la constitution fédérale.

Que penser maintenant de cette carte que nous livrons à l'appréciation du public ? — Est-elle bien authentique ? — Nous avons de grandes raisons pour le croire. — Est-elle sincère ? Renferme-t-elle le dernier mot des ambitions de la Prusse ? — Nous ne le croyons pas.

Nous croyons que nous regardons comme vrais, n'est qu'une carte provisoire.

M. de Bismark sent qu'il lui devient impossible de faire un pas de plus sans soulever contre lui une coalition formidable. Ce qu'il n'ose plus demander à la force des armes, il voudrait l'obtenir par des voies moins dangereuses.

Dans la partie qu'il joue sur l'échiquier de l'Europe, une pièce lui est absolument nécessaire : cette pièce, c'est la Bohême. On a pu voir que c'est le point où se concentrent tous les efforts de ses agents ; ce qu'il a dépensé pour agiter le pays et le détacher de l'Autriche, lui seul le sait. Nous comprenons l'énorme importance que le grand ministre attache à la possession de cette province : c'est la clé de voûte de son système. Tant qu'il ne sera pas maître de la Bohême, il ne sera jamais sûr de conserver solidement ce que lui a donné Sadowa. Une fois installé dans ce vaste quadrilatère, l'accomplissement de ses desseins n'est plus qu'une œuvre de temps.

En échange de la neutralité française, il offre la ligne du Rhin ; en échange de la Bohême, il offre le Danube et les provinces danubiennes. Pour calmer l'émoi des princes menacés par l'absorption du Sud de l'Allemagne, il accorde à ses grands vassaux des couronnes de vice-rois ; peut-être serait-il disposé à en donner une même au roi de Hanovre. Enfin, pour dissiper les inquiétudes de la France et de l'Angleterre, il laisse à la Hollande la garde du Zuyderzée et des bouches du Rhin.

S'il nous était possible de supposer que l'ambition de la Prusse a des bornes, nous ne refuserions pas de voir une véritable grandeur dans le plan de M. de Bismark. L'Autriche conservant le premier rôle dans l'Orient de l'Europe; la France peu dédommagée, si l'on mesure l'indemnité aux agrandissements de la Prusse, mais satisfaite cependant parce qu'elle obtiendrait ce que réclame maintenant le soin de sa sûreté ; l'autonomie des anciens Etats de l'Allemagne maintenue dans une certaine mesure ; la Russie dédommagée et contentée en même temps ; ce seraient de grands résultats. Le passé, par malheur, nous a rendus sceptiques, et dans le plan que nous étudions nous ne voyons que quatre choses :

—Le désir de dissoudre la coalition qui se forme,

—Le moyen d'achever l'absorption de l'Allemagne,

—La prise de possession de la Bohême,

—Et la conversion de la Bohême en une immense citadelle qui servira de point de départ à bien d'autres conquêtes.

Si notre défiance instinctive nous induit en erreur, si M. de Bismark veut réellement ce que semble indiquer le plan qu'on lui attribue, s'il le veut complètement pour les autres comme pour lui, s'il est décidé à donner à l'Autriche comme à la France ce qu'il est nécessaire de leur donner, s'il a enfin le pouvoir d'accomplir ce qu'il a eu la hardiesse de concevoir, nous retirons tout ce que nous avons dit contre lui, et nous nous inclinons devant le génie de cet homme.

FRANCE.

Paris, 2 janvier 1869.

La séance d'hier n'a point tenu ce qu'elle avait promis, et le public, je dois vous le dire, éprouve aujourd'hui une sorte de déception de ne point trouver dans le compte-rendu le moindre incident digne de son attention. Tout s'est passé entre M. de Benoist, qui a été d'une modération exquise, M. Baroche, qui a été d'une modération exquise, et M. Emile Ollivier, qui a été d'une modération exquise. La gauche elle-même a été d'un calme exemplaire : elle a eu le tact de ne se point mêler à un débat qui, en somme, ne la regardait point et dans lequel aucun des principes qu'elle défend n'a été même mis en cause. M. Pelletan a dit un mot juste, lorsque, pour définir le débat, il a prétendu que c'était une querelle de ménage entre quelques membres de la majorité et le ministre de la justice. Que demandaient les membres de la majorité ? Que la loi des réunions fut appliquée dans ses dispositions restrictives. Qu'a répondu le gouvernement ? Qu'il l'appliquerait mieux dans l'avenir qu'il ne l'a fait dans le passé. Qu'a ajouté M. Ollivier ? Qu'il valait mieux user d'indulgence que de rigueur. C'est toute la discussion ; on n'aurait jamais osé penser qu'elle dût être si insignifiante et si nulle.

Si mes informations sont exactes, ce n'était point là le plan de campagne de la majorité. Les arcadiens voulaient véritablement organiser une imposante démonstration contre le droit de réunion ; mais on les a vus. Ils ont compris que leur projet pourrait avoir les plus graves inconvénients pour eux-mêmes et pour leur gouvernement, qu'il allait exciter des colères violentes dans les clubs, que les tribunes de la Redoute et du Vieux-Chêne allaient lancer des foudres qu'un dangereux conduit pouvait surgir entre les assemblées populaires et l'assemblée légale de la nation. Le moment n'était guère favorable pour soulever de si grands périls, et c'eût été mal servir le gouvernement que de lui créer de pareils embarras à la veille des élections. La majorité s'est rendue à ses raisons ; elle a cédé aux instances qui, de divers côtés et par diverses influences, ont été faites auprès d'elle. De la part de quelques députés, c'est un sacrifice nécessaire, car il a fallu sacrifier de beaux discours et refouler de beaux effets d'éloquence.

Je n'aurais que du bien à dire du discours de M. Emile Ollivier, si cet honorable député pouvait se défaire d'un certain ton d'arrogance qui lui a valu quelquefois la Chambre. Il parle avec trop d'autorité ; on s'étonne, lorsqu'il descend de la tribune, de ne point le voir se diriger vers le banc des ministres et y asseoir. Son discours d'hier est d'une bonne nuance libérale ; il a déclaré ce que certainement beaucoup de ses collègues de la gauche n'auraient point osé dire, qu'il était l'ennemi des doctrines socialistes professées dans les réunions publiques. Un pareil aveu, à la veille des élections générales, accuse chez M. Emile Ollivier un certain courage. Il est vrai que les voix que cette profession de foi lui enlèvera parmi les prolétaires, il les retrouvera dans la classe bourgeoise, où l'on aime la liberté autant que l'on redoute le socialisme.

Je reviens sur l'attitude de la gauche dans le débat d'hier. Elle a été l'objet d'une discussion préalable entre les membres qui la composent. M. Jules Favre était d'avis qu'elle s'abstînt, supportant sur ce que l'interpellation ne venait pas d'elle et que d'ailleurs elle avait voté la loi des réunions avec répugnance, à cause des restrictions nombreuses qu'elle contenait. M. Pelletan était d'un avis contraire ; il faisait observer que l'opposition, en restant muette, paraîtrait déserter la cause libérale et justifierait le reproche qu'on adresse aux députés libéraux, de n'avoir jamais assisté aux réunions de Paris. Ce fut d'abord l'opinion de M. Pelletan qui prévalut, et ce député devait porter la parole dans le débat ; il devait démontrer que, si les réunions publiques s'attaquent aux questions sociales, traitent de l'hérédité, du mariage, de la propriété, la faute en est au gouvernement, qui a voulu exclure la politique de leur programme. Les choses étaient ainsi décidées lorsqu'au dernier moment, la gauche a vu que la majorité ne demanderait point la révision de la loi et montrait, d'accord avec le gouvernement, une grande modération dans ses plaintes. Dès lors il n'y avait point lieu pour le parti de la liberté d'intervenir ; le débat se réduisait, selon l'heureuse et juste expression de M. Pelletan, à une querelle de ménage entre les conservateurs et le pouvoir.

M. Clément Duvernois a reparu hier dans son nouvel organe, il s'y défend de toute accointance avec d'augustes personnalités. Son article sur le peuple est habilement fait et vivement écrit ; il a une tendance démocratique et césarienne. On voit que, si le *Peuple* n'est pas gênant. Ce qu'il a de remarquable, c'est qu'il se vend un sou ; on se demande quelle bourse couvrira la perte énorme qu'un prix aussi réduit doit faire supporter au nouveau journal. On se posait la même question pour la *Nationale*, et de toutes les explications qui ont été données, aucune ne me paraît absolument satisfaisante. Je me demande où l'on conduit la presse avec des prix aussi réduits, et à quelles transactions il faut la faire descendre pour soutenir ce bon marché. Il ne faut point désespérer de voir bientôt paraître une feuille qui fera des petits cadeaux à ses abonnés, comme on a vu autrefois un paquebot qui faisait la traversée de la Manche, offrir aux passagers qui voudraient lui donner la préférence, outre le voyage gratuit, une collation à bord et une bouteille de champagne. Je ne sais comment s'y prenaient les chefs de cette entreprise pour se rattraper sur la quantité.

Paris, 6 février 1869.

Il y a une guerre qui est inévitable, c'est celle que les partis vont se livrer prochainement au tour du scrutin. L'opposition extrême, qui ne doute de rien, a conçu le projet chimérique de poser la candidature de Ledru Rollin dans toutes les circonscriptions de Paris. Ledru Rollin, malheureusement, n'est point dans les conditions légales pour se porter candidat ; il ne peut être nommé que s'il consent à prêter le serment constitutionnel, et je ne pense pas que ce pur démocrate fasse jamais une pareille concession. Son élection serait donc, parce sens fait, frappée de nullité. Mais on pense pouvoir organiser avec le nom de Ledru-Rollin une sorte de manifestation républicaine. Ceux qui ont conçu ce pareil projet ne réfléchissent pas que la candidature de Ledru Rollin ne pourra s'affirmer publiquement, ni dans des placards, ni dans des circulaires, et que la seule propagande permise sera une propagande à huis-clos. Je sais bien que les sociétés républicaines sont bien organisées et que les mots d'ordre y sont vite transmis, mais il est douteux que les procédés clandestins dont elles disposent puissent tenir lieu de la publicité nécessaire au succès des meilleures candidatures. Ce que je vois de plus clair dans ce projet du parti démocratique, c'est qu'il fera perdre un très grand nombre de suffrages, qui pourraient être plus utilement employés dans l'intérêt de la cause libérale, et qu'il favorisera le succès des candidatures agréables.

Le *Rappel* est le titre d'un journal que vont fonder la petite Eglise dont Victor Hugo est le grand-prêtre. Il aura pour rédacteurs Paul Meurice, Vacquerie, Charles Hugo et même Henri Rochefort. Je ne sais pas ce que M. Rochefort vient faire en semblable compagnie. Le *Rappel* est une tentative de renaissance romantique, ce titre indique assez que l'on va essayer de rassembler l'armée dispersée qui livra les célèbres batailles littéraires de 1830. Les soldats de cette époque sont aujourd'hui des vétérans, retirés dans leurs foyers, et je ne vois pas dans la génération nouvelle la moindre tendance à prendre du service dans une armée commandée par M. Paul Meurice, avec l'auteur de la *Lanterne* pour sergent-major.

Parmi les candidatures bourbonnes que l'opposition prépare dans les départements, il faut citer celle de M. Pascal Duprat, dans le pays des Landes. Il y a un journal régnais qui pousse le culte de cet exilé volontaire jusqu'au délire ; il le présente comme un martyr arrivé du fond de l'exil avec la mission de régénérer le monde. M. Duprat lui-même se prête à cette apothéose, il aime ces hommages et s'enivre de cette réclame que l'on brule sous son nez en guise d'encens. Pour que l'illusion de ces bons habitants du Lot-et-Garonne soit plus complète, il leur laisse croire que depuis 1852 il n'a point revu son pays. Notez que M. Pascal Duprat était à Paris il n'y a pas deux ans, qu'il y a vécu fort à l'aise, et que personne, pas même la police, n'a fait attention à lui. Il fait des discours électoraux où il répète avec emphase toutes les banalités qui se débitent partout, [illegible] sans originalité. Il y aura, je pense, [illegible] [illegible] un peu d'économique.

Une grave question s'est élevée ces jours-ci, la question de savoir s'il y aura un bœuf-gras ou s'il n'y en aura pas. Supprimer le bœuf-gras ! Mais oui, à cause des élections. Je ne vois pas au premier abord ce que les candidats pourraient craindre de la concurrence d'un animal qui remplit encore moins que Ledru-Rollin les conditions d'éligibilité. L'idée de supprimer le bœuf-gras vient de M. Duval. On voudrait remplacer la promenade carnavalesque du bœuf par un cortège qui aurait lieu le jeudi du Fauqu, et dans lequel figureraient le bétail qui aurait remporté les prix du concours de la Villette. Ce serait une fête de l'agriculture qui rappellerait celles que nous donnaient nos pères de la république. L'idée de M. Duval se combiner-t-elle pas un peu l'incohérence ? Toujours est-il que les trois bœufs traditionnels ont été achetés au prix de dix neuf mille francs, et que M. Duval trouve que c'est bien cher ; cela

met la viande de ces animaux à quatre francs la livre.

On a dîné hier aux Tuileries ; il y avait des députés et des sénateurs. On a remarqué que parmi ces derniers ne figurait point M. Sainte-Beuve.—Autre mésaventure de M. Rouher : M. Wittersheim ne veut plus du *Journal officiel* ; il se déclare incapable de tenir ses engagements ; c'est, vous en conviendrez, une démarche un peu tardive. On se rend compte aisément du désordre qui règne dans le service de la feuille officielle, lorsqu'on passe sur le quai Voltaire et que l'on voit manœuvrer l'imprimerie, le service de la rédaction et celui des porteurs dans une maison en construction. Des maçons gâchent du plâtre dans les cours, d'autres hissent des pierres, d'autres vont et viennent avec des baquets de mortier sur la tête ; on passe sous des échafaudages pour arriver aux ateliers d'imprimerie ; on s'y heurte à des hommes dont le contact vous couvre d'une poussière blanche ; c'est le chaos, et je ne me fais pas l'idée comment de ce chantier de maçonnerie on peut arriver à faire sortir un journal. Il sort cependant ; mais Dieu sait à quelle heure et dans quel état. On demande un homme intrépide pour prendre la suite de M. Wittersheim.

Malgré les préoccupations extérieures, le Sénat s'occupe aujourd'hui de l'interpellation de M. de Maupas, relative à l'application de la loi sur la presse. M. de Maupas se lance dans une affaire qui ne peut qu'accroître

Son incommensurable impopularité,

comme disait le poète Barthélemy à propos de M. Guizot. Sa motion ne saurait être que nuisible, elle ne modifiera certainement pas les dispositions de la loi votée il y a un an et appliquée avec plus ou moins de bonheur par les agents du pouvoir. Il en sera de cette motion comme de celle de M. de Benoist, qui, après s'être annoncée avec beaucoup d'éclat, a fini par un vote du jour par et simple, à la confusion de son auteur. C'est M. Forcade de la Roquette qui prend aujourd'hui la parole pour répondre à M. de Maupas. Le ministre de l'intérieur doit ménager, sans toutefois y donner une complète approbation, l'administration de son prédécesseur.

On parle de changements dans le ministère des Beaux-Arts. Le maréchal Vaillant, de la retraite duquel il est question depuis assez longtemps, céderait son portefeuille à M. le duc de Persigny, dont le caractère fantaisiste conviendrait à merveille à ce département, qui relève de l'imagination plus que de la froide raison. Les Beaux Arts, avec lui, sortiraient peut être du terre-à-terre où ils rampent et s'étiolent.

On ne sait comment expliquer pourquoi M. Boselli, qui est un des plus anciens préfets de l'Empire et qui a occupé les plus hautes, les plus difficiles positions administratives, n'a reçu pour toute compensation que le titre de préfet honoraire. Il avait droit au Sénat, pour le moins, autant que M. Janvier de la Motte, disgracié il y a un an, avait droit à la préfecture du Gard. La réintégration de ce dernier n'est pas vue d'un bon œil par les autres préfets.

Quel n'a pas été l'étonnement de M. Clément Duvernois en voyant hier soir, au lieu d'un journal intitulé *le Peuple*, deux feuilles ornées de ce titre démocratique et social. Un père qui, croyant n'avoir qu'un fils, s'en trouverait deux un beau jour sans avoir rien fait pour cela, ne serait pas plus désagréablement surpris que ne l'a été ce fécond écrivain.

C'est M. Jules Vallès qui lui a fait cette concurrence. M. Jules Vallès ayant déposé avant M. Duvernois le titre du journal que tous les deux préparaient, revendique son droit de priorité et montre à l'inventeur de "l'Union dynastique" comment doit être fait un journal qui ose s'intituler le *Peuple*.

M. de Moustier vient de mourir. Un instant il s'était cru sauvé ; on dut, peu de jours avant sa mort, l'éclairer sur la gravité de son état. Comme il venait d'être averti, un secrétaire d'ambassade fut admis auprès de lui. "Pour vous voir, je reviens de bien loin, lui dit le jeune diplomate.—Je reviens de bien plus loin encore," répondit le mourant avec un sourire résigné. M. de Moustier laisse de nombreux regrets dans la diplomatie, qui, de longtemps, ne pourra combler le vide que la mort vient de faire dans ses rangs.

LE TARIF SUR LES EAUX-DE-VIE.

Nous lisons dans le *Moniteur* : " La Chambre de commerce de La Rochelle vient d'élever de vives réclamations au sujet des droits énormes que supportent les eaux-de-vie de France à leur entrée aux Etats Unis.

" La Chambre établit que les eaux-de-vie payent, pour entrer sur le territoire de la république américaine, des droits qui s'élèvent à 120 pour cent de la valeur de la marchandise elle-même.

" La France, en admettant les produits américains au même titre que les produits des autres nations, et ne taxant notamment qu'à 25 francs par hectolitre d'alcool pour les spiritueux que nous expédient les Etats-Unis, il en résulte que, pour les eaux de vie, la France paye *dix fois plus* aux Etats-Unis que les Etats-Unis ne payent à la France pour la même marchandise.

" Les journaux anglais se sont emparés de cette réclamation très justement motivée et la commentent en bons termes, faisant percer la douce satisfaction qu'ils éprouvent de suspecter le libéralisme de l'Union américaine.

" Or, si nous consultons le tableau de la consommation des spiritueux en Angleterre, nous voyons qu'en 1867 cette consommation a atteint le chiffre de 2,259,000 livres sterling, soit une augmentation de 430,000 livres sterling sur 1866.

" Dans ce chiffre total, l'importation des eaux-de-vie étrangères figure pour 1 million 376,000 livres sterling. Cette importation spéciale est presque entièrement de provenance française.

" Voici donc une importante branche de commerce qui s'accroît chaque année en progrès, et qu'il est indispensable de favoriser en la défendant contre ces taxes exagérées qui équivalent à une véritable prohibition.

" Nous nous associons donc à la Chambre de commerce de La Rochelle, et nous nous joignons aux journaux anglais pour signaler cette taxe américaine s'élevant à 120 pour cent de la valeur de la marchandise taxée.

LA PLASTIQUE ET LES MŒURS.

Les journaux anglais du 30 janvier publient la circulaire suivante, que le lord chambellan a adressée à tous les directeurs de théâtres :

Le lord chambellan présente ses compliments au directeur de... (nom du théâtre). Il a appris avec regret, par les observations de la presse et par d'autres sources, qu'on a beaucoup à se plaindre de l'inconvenance des costumes que portent les femmes dans les pantomimes, pièces burlesques, etc., qu'on joue actuellement dans plusieurs théâtres de Londres ; il remarque que depuis quelque temps ces abus vont croissant, mais il lui répugnait d'intervenir dans les détails parce qu'il lui paraissait qu'il devait être laissés à la discrétion, et au bon goût des directeurs eux-mêmes. Mais aujourd'hui que les journaux ont soulevé la question et que l'opinion publique s'est exprimée à ce sujet, il se croit obligé d'appeler sérieusement l'attention des directeurs sur cette affaire, car il ne peut méconnaître le discrédit qu'un tel état de choses jette nécessairement sur l'art dramatique, et les critiques faites par beaucoup de personnes qui, jusqu'à ce moment, avaient fréquenté les théâtres, et qui ne consentent plus à ce que leurs familles autorisent de leur présence des spectacles semblables.

Le lord chambellan, dans sa sollicitude pour les intérêts de l'art dramatique, pense qu'il peut compter sur les directeurs qui sont sous sa juridiction pour l'aider dans la destruction de l'abus dont on se plaint, et qui menace de devenir un scandale public. Il leur a adressé à dessein ces observations, sous la forme d'une circulaire, sans infliger un blâme à aucun d'eux en particulier, et il recevra avec plaisir les observations ou les idées qu'ils voudraient bien lui soumettre.

—Il y a quelque temps, un propriétaire des environs d'Annecy s'aperçut qu'un tonneau de vin auquel on ne touchait pas, dans un cellier, se vidait rapidement. Une surveillance fut établie, et des voisins furent surpris en flagrant délit de vol. C'est à l'aide de fausses clefs qu'ils pénétraient dans le cellier. Se voyant découverts, ils se jetèrent à genoux devant le propriétaire, dont le cœur généreux s'émut à l'idée d'une famille conduite en prison et traînée devant la cour d'assises. Il pardonna, mais comme la prudence est mère de la sûreté, il fit changer les serrures du cellier.

Un pareil fait vient de se produire à Castres (Tarn), mais au lieu de surprendre le voleur, le propriétaire trouva plié dans un papier, sous le robinet, un louis avec ces mots : "Vingt francs de restitution pour le vin que je vous ai bu."

On rapprochait ces deux faits dans un salon d'Annecy, rapporte le *Mont Blanc*, et l'on tirait cette conséquence que les voleurs du Tarn sont plus honnêtes que ceux de la Haute-Savoie. La discussion s'échauffant, une dame y mit fin par ce mot : "Soyez certain que si le voleur castrais a remboursé pour vingt francs de vin, il en avait bu pour soixante !"

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 27 février 1869.

Le marché monétaire proprement dit est dans le même état qu'hier. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 9 pour cent par an à 1 pour cent par mois. les billets de premier ordre et 1 à 1 1½ par mois. ceux de second ordre ; 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois le papier de commerce No 1 sans garanties collatérales, et 1 1½ à 2 par mois le bon à No 2. Une somme assez forte de papier de commerce strictement No 1, à 10 mois, a été négociée à 10. Les billets hypothécaires se font à 9 à 11 pour cent par an, le No 1 et 11 à 13 le No 2—Les banques escomptent la plupart des bons billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers à courte échéance sur garanties suffisantes.

L'or a ouvert à 131 1½ à 132 contre 131 1¼ à New York et, après avoir été vendu à 131 1¼, a fermé à 131 3¼ à 132. Les transactions embrassent $5,000, $36,000 et $48,000 à 131 1¼, $1,000 et $1,100 à 131 3½, $2,500, $10,000 et $10,000 à 131 1½, $1,000 et $12,500 à 131 5½, $30,000 à 131 5¼ à 131 3¼, $15,000 à 131 3¼, $30,000 à 131 1½ à 131 3¼, $5,000 à 131 7½, $4,000, $13,000 et $15,000 à 132.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Le change étranger a varié avec le cours de l'or et des traites à New York. Les ventes de sterling comprennent : 2000 livres connaissement à 141, 1500 livres à 141 1½, 5000 livres clear No 1 à 141 3½, 5000 livres connaissement No 1 à 141 7½, 1000 livres de banquiers à 142 3¼, et 1000 livres à 143.—Dans le change sur France, 100,000 francs en change de commerce No 1 à 3 97 1½ à 3 96 1¼, 25,000, 25,000, et 50,000 de banquiers à 3 96 1¼. A la clôture, le marché était irrégulier et pour ainsi dire nominal.

Nous cotons le sterling à 141 3¼ à 142 1¼ le connaissement et clear No 1, et 142 3¼ à 143 ½ le change de banque ; le change sur France à 4 fr. à 3 97 1½ le premier et 3 96 1¼ à 3 95 le second.

Il y a un peu d'offres de change américain et une hausse de 1⅛ pour cent. A la clôture, les banques ont tiré sur New York à 1¼ de prime.

Les ventes de change de commerce sont : $20,000, $20,000 et $30,000, sur New York, à vue, au pair, $20,000 à 3⅛6 de prime, $2000 et $20,000 à 1⅛, $15,000 au même taux, $10,000 à 1⅛ d'escompte, $40,000, à jours de vue, à 1½, $12,000, à dix jours de vue, à 3¼, $30,000 ; à soixante jours de vue, à 1 5⅛, $3000 à trente jours de vue, à 1, $10,000, à vue, sur Boston, au pair, $35,000 à 1⅛ de prime, et $2,000, à vingt jours de vue, sur St Louis, à 3¼. Un check de banque de $30,000 (une banque à une autre) sur New York, s'est vendu à 1⅛ de prime.

25 actions de la banque de la Nouvelle-Orléans se sont vendues à $41 25, 25 à $11 50, 25 à $42 ; 20 de la banque du Canal à $50 75 ; 20 de la compagnie de chemins de fer de la ville à $144 50 ; 300 de la banque de la Louisiane, option de l'acheteur, trente jours, fixe, à $ 12 1½. Il s'est vendu, jeudi dernier, (on ne l'avait pas annoncé) 25 actions de la banque d'Amérique à $177 50, ce qui est une hausse. Ces actions valent, aujourd'hui, $180.

$1,000 en bons 6 pour cent de l'Etat se sont vendues à 71 et $5000 à 71 1½.

Dans les marchés, $3000 de l'Etat (en lots) à 89 à 90, $5000, $7000 et $10,000 de la police métropolitaine à 85 1½, $10,000 à 86 et $10,000 (buer, à une heure avancée) à 85.

Les billets de la ville n'ont guère varié. On a vendu $10,000 et $12,000 à 25 3¼ d'escompte et $10,000 à 26.

$10,000 en billets de l'Etat se sont vendus à 87 1½, et $30,000 de la banque de la Louisiane [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Samedi soir, 27 février 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2400 balles prises à des prix irréguliers et généralement plus élevés ayant clos en montrant une hausse de ¼ c. Nous cotons actuellement l'ordinary à 25 à 25¼ c. good ordinary à 26¼ à 26¾, low middling 27¼ à 27½, middling — à 28¼, et strict middling à 28½.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles		3944
Arrivé depuis notre dern. rap.	1786	
" précédemment	679580	
		681366
		684350
Expédié aujourd'hui	3590	
précédemment	535321—538911	
Stock en mains		145439

TABAC—Depuis notre rapport de mercredi dernier le marché a été calme, les ventes ne s'étant montées qu'à 6 boucauts commun à medium nouveau à 10 c et 25 de mélange vieux, lot de lugs à 8n à une moyenne de 1½ c la livre. L'approvisionnement de tabacs nouveaux à vendre est rond se composant d'environ 850 boucauts et renfermant en grande partie du medium à good et au peu de fin. Nous cotons comme suit :

Léger—Refused, 6 à 7 ; Common Leaf 8 à 9, Medium, 9 à 10, bon 10 à 11 ; fin, 12 à 14 ; Choice selections, 14 à 15 ; fin pour enpaq. — à —.

Lourd—Refused, 7 à 8 c Common leaf, 9 à 10 ; medium, 10 à 11 c ; good, 11 à 12 c, fine 12 à 15 c ; choice selections 15 à 19, Capes balers 16 à 25.

SUCRE ET MELASSE—Les recettes ont été de 200 boucauts de sucre, 325 barils et 100 demi barils de mélasse. La demande est languissante et les prix sont encore plus fermes.—Tous les renforts arrivés vendus comme suit : 9¼ à 10¼ cents la livre de sucre inférieur 12½ à 13 pour le commun, 13¼ à 13¾ pour le fair, 15¼ à — pour le fully fair, 15¼ à 15¾ pour le prime, 16¼ pour la qualité de choix, —, pour le seconds, 17 à 17¼ pour le jaune clarifié et 17¾ à 18¼ pour le blanc. Mélasse en commune et en fermentation 60 à 75 c, 75 à 78 cts, pour la belle, 80 à 81 c. pour la prime et choix 83¼ c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steam. Molongworth, de Louisville et le Shark et des barges de St Louis sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Les acheteurs se tiennent à l'écart jusqu'après le 1er du mois prochain et le marché n'a montré que peu d'animation aujourd'hui. La prime n'a cependant éprouvé aucun changement. Les ventes ont embrassé 2400 barils dont 94 de fine à $5 50, 100 de superfine à $6 25, 200 de simple extra à $6 50, 100 de double à $6 80, 100 de triple extra à $8, 357 d'extra de choix à des conditions privées, 25 de à $11 75, 100 à $12, 100 de de farine pour ce qu'elle vaut à $7 150 de triple extra à $7 37½, 150 de à $7 45, 50 de triple extra à $8 37½ et 75 d'extra de choix à $11 65 le baril.

FRET—Le marché, tant en ce qui regarde le fret étranger que le cabotage continue à être excessivement calme. Il s'embarque un ce moment peu de coton pour l'étranger et dans le cabotage les offres sont peu nombreuses. Nous avons appris qu'un engagement pour le transport de 40,000 boisseaux de blé récemment reçus en grenier, et en outre de 60,000 autres boisseaux provenant de l'élevator, le tout devant être chargé sur voilier pour Liverpool, moyennant 10 d le boisseau. Nous cotons comme suit :

Coton sur vapeurs pour Liverpool 5⅛ d la livre, pour New York ¾ c, pour Boston 1 ct la livre, Philadelphie 1 ct la livre, mélasse pour New York $1 75 à $2 le baril, porc et bœuf pour New Aork $1 75 c $2 par tierçon et $1 25 le baril, farine pour les ports du Nord 65 à 75 cts le baril, mais pour les ports du Nord 18 à 20 cents le boisseau, pour Liverpool 12 d le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit : Coton pour Liverpool à 15⅛32 d la liv, pour le Havre 1 à 1 1⅛16 c pour Brême 1 1⅛ cts, tabac pour Liverpool 40 s le boucaut, porc et bœuf pour Liverpool 6 s le baril, mais pour les ports du Nord 15 c le boisseau, mais pour Liverpool 10 à 10½ d le boisseau, gâteaux de graines de coton, pour Liverpool 33 s 6 d le tonneau.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 26 février 1869.

Arrivé hier, 312 bœufs du Texas, 121 veaux et veaux d'un an, 29 cochons.

Vendu, 4 4 bœufs du Texas, 15 veaux et veaux d'un an, 117 cochons, 300 moutons, 7 vaches à lait.

A vendre, 1,217 bœufs du Texas. 178 veaux et veaux d'un an, 620 cochons, 420 moutons, 65 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	30 00	à	40 00
Do 2me do do			
Bœufs du Texas, 1ère do do			35 00
Do 2me do do			25 00
Do 3me do do			25 00
Do do, nourris au mais, par livre net			
Cochons, par livre, gr.			
Moutons, 1ère qualité, par tête			
Do 2me do			
Do 3me do			
Vaches à lait, de choix, par tête			
Do 2me qualité, par tête			
Veaux d'un an, par tête			
Veaux de lait, par tête			
Chèvres, par tête			

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 26 février

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 8 A 10 HEURES A. M.

A
Alvarez M O — Aisle A Mlle — Anthonio B
Aubrey Chs — Ausent A — Alonso Mathilde Mlle

B
Bralewaski T J, Ray, Bagnetti E, Bressay V, Beaux E, Bergeron A, Bresaux & Parl, Bienvenue N, Boissel D, Boliteny & Hill, Bustillo F, Blache F Mme, Barely J B, Bayon H Dr, Bridee L Mme, Beauchamp & H, Beaufort J, Belfort, Brabant J M, Boulin A Vve, Mme, Bajos J, Blanche Mlle, Baba E, Bataille J, Bernard L prof, Berger A Mme, Bermudez B, Brousard O, Barber S, Baisson J

C
Chapotin C, Castarede C Mlle, Caron J, Cayeso H Mlle, Cailloro M, Criado Jose Y, Cousado Joseph, Coudard V, Cusset J, Chambon L, Chasrhon, Corrige P, Chatlain J, Crettan H Mme, Chestret V, Coll B, Conder Mme, Crozet H, Cantrelle & Ernest, Charpentier E M, Chevillard A, Chauviere J H, Chenet Ernest, Cisneros L F, Chestnut C F, Chocarne B Rev

D
De Georges D, Del Boudio C Mlle, De Lassus C Mme, Deshommes C J A, Dubois F, De Sway H, Delgado J, Delbonde D Mlle, Dovignon E, Duportier A, Dubart A, De Roche J A & C, Du Pont B A, Durand A, Dumelle H, DuPas A H Mme, Debiteo A Mme, Dorelle C, De Pau C, Dreux J O, Delgado J M, Dambsgnon B J, Dorsey Mme, Dhérou J A, Dubreuille O, Drogue B, Du Queenay A, De Grey A O, Deblanco J B, De Lecy W, Delvaille A, Deveaux L Mme, De H—J K, Dormenat F, Dufresne E, Durr Salomé, Daigre A Mme, Douvernes H, Duplessis C B H, Dubrallie

E
Esnard S — Esteban P

F
Faures, Fertier A, Fortier A Vve Mme, Fontaine Dr, Forge A, Fortier E, For Nicolas, Foix, Fouardo A Mlle, Fournier J

G
Gigaud E, Greves A, Gueffon Vve Mme A, Gladdy L, Gonzales J, Gonzales W, Gueilleau M Mlle

H
Hebrard A, Heard F Mlle, Hebert A Co, Huot C, Hernandez E, Hebert N Mme

J
Jacquet J — Jamet A Mme

K
Kingsland E

L
Lavigne L, Lambert C Vve Mme, Larmeux J, Labadie M Mme, Lacoste F, Latterrere C, Lasarde J, Langlois A, Le Breton ES M, Legros G, Leblanc E D, Langlois AM Mme, Labusan C A, Letof F, Lezaille J B, Legaigue J, Leiche E, Lerieomte P, Lesmond P Mlle, Lanusse A Mme, Lecaux J B, Lafever J, Lebarre V, L'Abeaux Gen'l, Laurent Mme, Labiondo A, Lendre Mme, Lebiane M, Lemoin F, Lefebvre A

M
Manuel Henry, Mahaling Mme, Manat A Mme, Mel iser J B, Mishon Pierre, Malnegra J Dr, Vve, Marque Jean, Mel ue Franck, Montaldo Chas, Martino Nicholas, Marquez Frank, Manuel Joe, Miguel Joe, Mollere S C Hon

N
Nargaud Edmo, Noel Joe, Nallet Jean, Noel Amaury Mme, Nieto José y Fer[nandez]

P
Pastugue D, Parody Pauline, Pesora Paul, Pesengur Jean, Perthuir G G, Pique C Mme, Prieto Antonio, Pomier Loop, Prudhomme Noyrit, Pandi Emilia, Perrard A, Perret E, Petrove's A, Perrard Joe, Philippi Julius, Pecho A E, Pouteine Amelie, Paquet Jules, Perfandet E, Peltier John, Puelians A, Pre ne J P, Philippi pere, Poncet, Pujos Avelina

Q
Quaque Léon

R
Ravain F, Renant H, Romero, Rossevive H, Rovire A, Ravelet C & Son, Reel Vito, Rennud G, Rondo pere, Regal C, Ringé D Mme Ove, Revelle D L, Reviere Nick, Robert A

S
Saux D, Sala Blanca, Sourage Paul fils, Servet Pascal, Simon, Suarez Celina, Salles E Mme, Sengro Remeto, Sabates J, Stella Jildo, Souprainez Chas, Sugo Manuel, Sabates José, St Amand C A, Schl Catherine, Settenherbaker B, Soulaguet J M, Suarez F

T
Taillade C H G, Trinoix H, Tassé J J, Theze Jean

V
Verret Ernestine, Versentl C, Vigil Joseph, Vidal M Mlle, Vallée Enrique, Vigil José, Verret Alphonse, Villemeux J, Villemain Léon, Varielli Agustino, Villers L F

Z
Zullezzi J B

W. M. SMALLWOOD,
Assistant Maître de Poste.

Listel des lettres italiennes.

B
Brisi Romolo, Barbara Bonaluice, Buonaventar J, Basile Antonio, Basile Francisco

C
Cinsarelli G, Cognevich A, Catangero A

D
Diahi Ernstelli, D'Ambra Salvatore, De Simone Guiseppe, Diele lori Vincent

F
Frantellino G, Fugasi Simeon

G
Giossa Francesco, Gallo Bartolo

L
Lucich Adelaide, Lina Augusta

M
Mercieca Giuseppe, Maynochini V, Manuel Gustavo, Maggiore Giovanni, Mercato Ioachino

N
Nubini Giacomo

P
Provenzano A, Palermone Salvatore, Pini Ferdinand

R
Ratto Gio Batta

S
Sedotto Totto

T
Torti Angelo, Taranto Giuseppe, Tarantino Louis

Z
Zannini Francesco

W. M. SMALLWOOD,
Assistant-Maître de Poste.

LE VERMIFUGE

DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent vigoureux et actifs, donnez-leur quelques doses de

VERMIFUGE DE McLANE,

QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal, il ne faut pas prendre de l'opium.

N'ACHETEZ QUE LE VERMIFUGE du Dr. C. McLANE,

PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats-Unis.

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 28 FEVRIER 1869.

La Grande Duchesse de Gérolstein,

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, d'Offenbach.—Suivie de—

Les Trois Epiciers,

Vaudeville en 3 actes.

Pour les détails, voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et le spectacle commencera à 7 heures.

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 h. A. M. à 4 P. M.

LUNDI, 1er mars—FAUST, grand opéra de Gounod, dans lequel M. Picot remplira le rôle de Faust.

JEUDI, 4—LES MARTYRS, pour le bénéfice de M. Picot.

Théâtre St-Charles.

TROUPE DRAMATIQUE ALLEMANDE.
SOIRÉE EXTRA DE
FANNY JANAUSCHEK.

Dimanche Soir, 28 Février,
MARIANNE.

LUNDI, 1er mars—MÉDÉE.
MARDI, 2 mars—MARIE STUART.

Le Contrôle est ouvert pour la location des places réservées. Les portes s'ouvriront à 6½ heures, et le spectacle commencera à 7½. 20 fév—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

Drames, Pièces comiques et Spectacles

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI midi et le SOIR.

Cirque Mammoth du Crescent City

DE

C. W. NOYES,

Encoignure des rues Bourbon et Orléans.

Quatre jours seulement,

Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche,
25, 26, 27 et 28 Février 1869.

L'ORGANISATION EQUESTRE la plus étendue, la plus brillante et la plus attrayante de l'époque. Un Cirque légitime, à l'ancienne mode où on n'exécute que des exercices d'équitation, de hardis gymnastique, de chevaux savants et de saillies spirituelles, de clowns qui faisaient jadis, d'un cirque, le lieu de rendez-vous favori des grandes personnes aussi bien que les délices des enfants.

TRENTE ARTISTES, HOMMES ET FEMMES, tous étoiles de première grandeur. Les chevaux savants sont sans pareil ; les mulets comiques, les poneys acteurs et une musique orchestrale sont quelques uns des traits de cette magnifique organisation.

IL N'Y AURA PAS DE PARADE DE RUE. Le directeur réservant toutes ses attractions pour le pavillon, et il garantit qu'elles n'ont pas été surpassées, et elles ont été égalées dans cette ville.

Les portes s'ouvrent à 11 heures A M et à 6 1½ P. M. la représentation commencent à midi et à 7 1½ P. M.

Prix d'entrée .... 75 cents.
Enfants .... 50 "

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.

Réengagement, par demande spéciale de plusieurs familles notables de cette ville, pour peu de temps avant son départ pour l'Europe,

Le plus grand Phénomène de la Nature

CHRISTINE-MILLY,

La femme à deux têtes.

Reçevra les visiteurs journellement, et sera entourée D'un million de curiosités,

Animées et inanimées, naturelles et artistiques, antédiluviennes et modernes, qui ont fait l'admiration des hommes de science et des curieux, et ont fait de ce cabinet

LE LIEU DE RECREATION DU PUBLIC.

L'HOMME-GRENOUILLE visible de sept à neuf heures du soir, et à midi, les samedis et lundis.

Les portes s'ouvrent de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR LA
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
MUTUELLE DU PELICAN,
Vendredi, 19 Mars 1869 (Saint-Joseph)
AU DEUTSCHE COMPANY HALL,
Coin Bienville et Passage de la Bourse,
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE.

—Directeurs—

Dr Chs Delery, P. E. Laroche, Jules Lambert, [illegible]

Comité d'invitation.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant chez J. A. Jaquet, 139 rue Royale, chez [illegible]

Prix du billet .... $2.

Grand Bal Paré et Masqué

De la Société Crescent des Jeunes Gens.

AU ME. KASSLIN INSTITUTE—RUE DRYADES

Le Jeudi, 4 mars 1869.

Prix du Billet $2.00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées au magasin de musique de Blackmar, No 164 de la rue du Canal, ou à Bergamini Bro, No 225 de la rue du Canal.

19 fév—jusq 4 mars

Concerts—Salle Napoléon,

No. 32 de la rue Royale, Nouvelle-Orléans

VOLNEY BROWN, PROPRIETAIRE.

CONCERTS gratuits tous les soirs, de sept heures à minuit.

Les Liqueurs, les Vins les plus fins, du Lager Beer qui a remporté le prix et un excellent service.

COSTUMES, DOMINOS, &C.
POUR BALS ET SOIRÉES

Mme GROUX,

93......CONTI......93

COSTUMIÈRE DE L'OPÉRA.

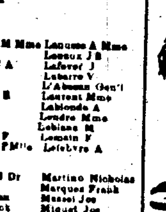

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODÉRÉS.

Mme GROUX,
93, rue de Conti.

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES
Costumes, Masques et Dominos.
1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1868

MADAME ALABAU,

91 .... RUE CONTI 91

Entre Bourbon et Dauphine.
SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 20 ans.

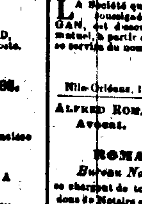

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en lammée or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

Sociétés.

Dissolution de Société.

La Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la Raison CARRIERE & LOGAN, est dissoute par limitation et de consentement mutuel, à partir du 31 décembre 1868. M. O. Carrière se servira du nom de la maison en liquidation.

O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN,
ANT. CARRIERE.

Nlle-Orléans, 15 fév 1869.

ALFRED ROMAN, Avocat. — P. CHAS. CUVELLIER, Avocat-notaire.
"Commissioner" de 38 Etats.
ROMAN & CUVELLIER,
Bureau No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans,
se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat.

Dissolution de Société.

La Société de commerce existant en cette ville sous la raison de F RIMAILHO & ESPENAN est dissoute, à partir de ce jour par limitation. M. Charles Espenan reste seul chargé de la liquidation et continuera, en son nom, au même local, le même genre d'affaires.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.
F. RIMAILHO & ESPENAN.

Dissolution de Société.

LE 1er janvier 1869, la société qui existait entre les soussignés a été dissoute par limitation. Quiconque a des réclamations à faire valoir contre la maison est prié de les présenter. Les personnes qui lui doivent sont priées de venir s'acquitter.

F. S. a ha il, les installations du magasin qui consistent en meubles et ustensiles, sont à vendre à un prix raisonnable. L'emplacement est des plus avantageux.

SALOMON ISAAC & CO.
No 298 de la rue Vieille Levée, coin Madison,
L. ISAAC.
B. BLOCH.

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir de ce jour. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel de Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de toute genre pour le marché de cette ville.

FRANK H. HOOKER.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord, par le retrait de J. M. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à ses associés Wm S. Pike et Alex. Brother, qui seulement ont le pouvoir de liquider.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
J. M. LAPEYRE,
ALEX. BROTHER.

LES affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront à être dirigées sous la même raison, jusqu'au 1er février prochain (1869), époque à partir de laquelle ALFRED SHEPPERD et PAUL BLANC seront intéressés dans nos affaires qui seront désormais dirigées sous la raison PIKE, BROTHER & CO.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
ALEX. BROTHER,
ALFRED SHEPPERD,
PAUL BLANC.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18 ......ST-LOUIS STREET...... 16 & 18

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., GAUTIER FRERES, GOLDENBURG, HENRY SUTTON, ALEX SEIGNETTE, LARRONDE FRERES, L. O. LANTER.

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD-DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Drouet, "Lion's Brand", F. P. Eyquem, Ch. Trenlon, Larronde Frères, Marquez, Haut-Brion, Haut-Sauterne, J. B. Clerc & Cie, le CÉLÈBRE CHÂTEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles ; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Kar. Deutz & Fils, Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Bordeaux à l'huile ; Viandes et Légumes conservés, Sardines, Pâtes Truffées de Carnes Jno et Fils, Bouchons, A. Dubosc, Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co.,

OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

Etat des Affaires.

Polices en vigueur ... Actif ... Revenu annuel ... Pertes payées ...

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président. H. V. GAHAGAN, Secrétaire. L. McADAM, Actuaire. G. A. FUDICKAR, Surintendant des Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New York. Hon. James Harper, maison Harper & Bros. ex-maire de New-York. John J. Crane, président Banque Republic. William T. Hooker, Wall Street. William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co. Charles G. Rockwood, caissier Newark Banking Co. Hon. George Opdyke ex-maire de New York. Minot C. Morgan, banquier. Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company. Aaron Arnold maison Arnold, Constable & Co. Richard H. Bowne Wetmore & Bowne, avocats. E. V. Haughwout maison E. V. Haughwout & Co. William Wilkens, maison W. Wilkens & Co. Julius H. Pratt, négociant. William W. Wright, négociant. Charles J. Starr, négociant. William Allen, négociant. George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New York. George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company. John H. Sherwood, Park Place. Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street. Edward H. Wright, Newark, New-Jersey. George W. Farlee, avocat. W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 46 DE LA RUE DE L'UNION

Dr. J. LYMAN KENNEDY,

(CI-DEVANT DE PHILADELPHIE)
INSTITUT DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE
Rue du Canal No 215,
(Entrée par la rue des Remparts)

POUR le traitement des maladies chroniques de la gorge, des poumons, du foie et des reins, des bronches, des catarrhes, des dérangements des fonctions, des affections nerveuses, de la névralgie, des douleurs à l'épine dorsale, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes, des affections pulmonaires, des maladies du cœur, des maux d'yeux et d'oreilles, des affections de l'uterus. Ayant consacré treize ans de sa vie au traitement de ces maladies, exclusivement, le Docteur KENNEDY croit pouvoir promettre de se rendre maître de maladies qui, souvent, ne sont pas comprises. Il est muni de lettres et de certificats de dames et de messieurs les plus distingués de ce pays et dont beaucoup sont connus dans la littérature. Il a réduit les principes des découvertes dont la chimie moderne a doté la médecine, c'est assuré des effets de diverses substances et a recours à des remèdes nouveaux dont la puissance est la puissance. Les personnes qui demeurent à une grande distance peuvent se consulter par lettre.

J. LYMAN KENNEDY, D. M.
Rue du Canal No 215
Entrée par la rue des Remparts.

SIROPS SUPERIEURS.

LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés qu'il est toujours en mesure de fabriquer ces fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction ces années précédentes. Il a un mois en ce moment

Une douzaine de sirops, tels que

Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Oranger, Mead, Crême, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel &c &c.

TOUS CES SIROPS sont fabriqués par M ERNEST TURPIN avec le plus grand soin [illegible]

ERNEST TURPIN,
93 Vieille-Levée.

Avis aux Dames,

Cheveux et Chignons nouveaux.

Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de

Cheveux Lisses et Frisés,

de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc., jusqu'au plus beau NOIR.

Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle. Il invite ses clientes à venir les examiner.

Aussi, un bon choix d'ÉVENTAILS.

25 pour cent meilleur marché
Que dans toute autre maison.

FELIX SARON,
14, RUE BARONNE.

CHEVEUX

DE LA MAISON

E. ROLLAND

176......RUE BARONNE......176

MADAME ROLLAND invite sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qui ne lui ont pas encore fait l'honneur de connaître, à venir visiter ses Articles en Cheveux qui sont de premier choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS.

Seul magasin bien assorti où l'on puisse acheter véritablement du BON A BON MARCHÉ.

25 pour cent meilleur marché
que dans toute autre maison.

Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports.

Salon pour la coiffure des dames et des enfants.

On demande une dame de vente qui aurait déjà été dans ce genre d'affaires.

E. ROLLAND,
176, rue Baronne, près Gravier.

Farine. Farine. Farine.

LES soussignés sont les seuls agents pour les célèbres suivantes de farines de choix

ST CHARLES STAR MILLS,
MASCONTAH STAR MILLS,
TRENTON STAR MILLS
D. A. GRIFFITH'S EXTRA,
CLANDENIN, 4 X,
TRENTON MILLS.

Ils reçoivent constamment toutes les qualités de farine, qu'ils offrent, en lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché.

J. H. POHLMAN & CO.,
Nos 71 et 75 de la rue Poydras.

MAISON FONDÉE EN 1848.

CHOCOLAT! CHOCOLAT!

P. GISCLON,

119 .... rue Royale 119

Cafés torréfiés et moulus, de toutes qualités. Gelées de toutes espèces. Candi de toutes façons.

NUL ne peut aujourd'hui contester la supériorité des produits de la maison P. GISCLON, 119, rue Royale. Vingt années d'un travail probe et honnête ont assuré au succès qu'il le recommande sérieusement à la communauté et lui permet de livrer au commerce des produits d'une pureté irréprochable et d'une modicité de prix sans égale.

Venez ! et comparez !

P. GISCLON,
119, rue Royale.

LIQUIDATION

DU

MAGASIN DE PAPIER PEINT

ET D'ARTICLES DE PIÉTÉ, &c.,
163 et 165, rue Bourbon, près l'Opéra.

GRANDE REDUCTION.

Papier de 15 cents sera vendu à 10 cents.

Les papiers dorés valant $1.50 seront vendus de 75 cents à $1.

On fera de plus une réduction de 10 0/0 sur tout montant au-dessus de $50—et 20 0/0 au-dessus de $100.

Rosiers, Plantes et Arbres Fruitiers

AUX AMATEURS.

Le Sieur J. ROUSSET annonce aux dames et aux messieurs amateurs qu'il vient d'arriver directement de France, avec un grand et riche assortiment de PLANTES à fleurs et à fruits, comme Camélias, Rhododendrons, Magnolias, Azalées en fleurs, Poiriers, Pommiers, etc., dont on verra les fruits naturels pesant de deux à trois livres chaque. Aussi une belle collection de Damaryllis, Bulbes (...) Graines potagères, Rosiers et Camélias de $1 50 à $5 00, etc. Magasin, rue St-Charles, No 54, en face de l'Hôtel St Charles. Le tout sera vendu à des prix modérés.

AU JARDIN FRANCAIS,

94.... RUE DE CHARTRES 94

Monsieur LEYDET a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs de plantes de choix qu'il arrive tout récemment de Paris avec une splendide collection de Camélias, Azalées, Pommes, Magnolia, Amaryllis, Lilium, 300 variétés de Rosiers remontantes, Rosiers Moussus, Perpétuels, Arbres fruitiers de toute espèce, Vignes, Oignons de fleurs et potagères. Le tout sera vendu à des prix modérés.

Arbres fruitiers et Buissons

... rue Carondelet ...

Neuf des meilleures variétés de PECHERS nouvellement successivement du 1er mai à la fin d'octobre. Une grande collection d'excellents FRAISIERS. J'ai greffé des fruits mars depuis le 15 de mai [illegible] Pommiers, Orangers, Figuiers, Groseilliers, Mûriers, Lauriers, Framboisiers, Ceps de Vigne, Immortelles, Arbrisseaux à ombrages et Buissons de toutes sortes. Une attention particulière est donnée aux ordres de la campagne.

F. A. QUINETTE.

CHAPEAUX de Campêche

4 balles, à vendre par

S. FERNANDEZ & CO.
No 126 de la rue Vieille-Levée

PITTE DE SISAL,

42 balles, à vendre par

S. FERNANDEZ & CO,
No 126 de la rue Vieille Levée

Bon Marché !

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Aïe, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb, 146 No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

Salon "Crescent" de Coiffure.

9 ...... RUE ROYALE ......

LES soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis qu'ils ont, sans égard aux dépenses, acheté et ouvert chez eux une des célèbres Machines Américaines du Camp, à brosser les cheveux. Ils les invitent à venir les voir fonctionner et à en faire l'essai.

DANIEL LEONHARD, ROBERT WASSEM, Anciens barbiers à bord de "Frank Pargoud."

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14... RUE ST-LOUIS... 12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Syrops de Fruits, Médailles.

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Fougat fils de Bordeaux.

AGENCE GENERALE.

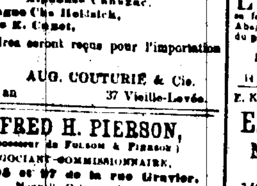

Eaux-de-vie Sazerac de Forge & Fils. de Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porto de E. Conet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.
37 Vieille-Levée.

ALFRED H. PIERSON,

(Successeur de FOLSOM & PIERSON)
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
Nos. 95 et 97 de la rue Gravier,
Nouvelle Orléans (Le.)

Les demandes de Marchandises sont promptement exécutées Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits sont l'objet d'une attention particulière.

A. MASSEL & CO.,

43 ... RUE ST PHILIPPE ... 43

ENTRE CHARTRES ET ROYALE,
Nlle-Orléans,

VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS
En Gros et en Détail,
Au plus bas prix du marché.

Bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile

A VENDRE

Pour cause de santé, un MAGASIN DE BOTTIER à des conditions avantageuses, avec une bonne clientèle. On restera deux ou trois mois avec l'acquéreur pour le mettre au courant et lui faire connaître les clients. S'adresser à M. CHARLES WEISHAAR, marchand de cuir, rue Toulouse No 94, entre Bourbon et Dauphine.

Nattes. Nattes. Nattes

GRAND RABAIS

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises.

A vendre par D. BLANCHARD,
Enc. Toulouse et Dauphine.

E. HEATH,

MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES,

—ET—

ETOFFES A RIDEAUX, CORNICHES, etc.

Avis important aux Planteurs.

AYANT arrangé nos machines dans le but de remplir les commandes aussi vite que nous recevrons le fil, nous sommes prêts à recevoir des commandes (l'habitation tout en [illegible]) également une grande quantité de bois de construction, de bardeaux, etc.

W. W. CARRE & CO.
No 250 de la rue Delord
Au Nouveau-Bassin.

HOTEL DE SOTO.

[illegible]

W. W. CARRE & Co,

330 ...... RUE DELORD 330

MARCHANDS de bois de charpente [illegible]

Dealer in Exchange Association.

GUÉRISON

Du Cancer,

Sans opération chirurgicale.

PAR LE DR C. P. LAWRENCE, [illegible]

113...... RUE DU CANAL 113

[illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES,

A VENDRE.

WARRANTS ou bonnes convertibles pour contribuables.

E. MERLI.

MACHINES A DEPOUILLER LES SOUCHES DE CANNES

Horlogerie, Bijouterie et Diamants,

Vente au Grand Rabais.

Horlogerie, Bijouterie.

JOSEPH FEYTEL, [illegible]

AVIS

[illegible]

CHARLES FAURIE [illegible]

CHARBON! CHARBON!

BOYD, WILMOT & Co.,

166 ......Rue Poydras...... 166

Prix de 200 000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre en gros et en détail, livrés à tous les quais. Aussi, au plus bas prix du marché. Les ordres des commettants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale.

J. J. ALBERT,

60...Rue Douane...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, Feutre, Laine, Paille, Campêche &c. &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et
No 392, rue de Chartres, coin Champs Elysées,

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures.

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de Bonnes Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares importés du pays.

Fabricant de Cigares No. 13, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.

E. K. CONVERSE. J. W. NOYES. FRANK GAUDRE.

E. K. CONVERSE & CO,

Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
No. 56 de la rue des Magasins.

MALLES DE VOYAGE
ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir, Sacs de voyage, malles de voyage et d'emballage, et des voitures d'enfants, est offert à MM. les voyageurs qui pourront faire leurs achats ailleurs car les articles sont de qualité et sont offerts à des prix modérés.

F. BAUER, No 54 de la rue du Canal, en face de la Banque.

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE,
No 36 de la rue Nouvelle-Levée,
No 38 de la rue Tchoupitoulas.

AU PUBLIC.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il vient de mettre à neuf son café connu sous le nom de "JEFFERSON COFFEE HOUSE", No 135 de la rue de Chartres, où il continuera au LUNCH GRATIS tous les jours, de 10 à 12 heures, et un grand assortiment de meilleures LIQUEURS. Son intention est de satisfaire tout le monde.

J. GRAESER, Propriétaire.

Propriétés à louer.

A VENDRE.

Une BOULANGERIE bien achalandée, située rue Rempart, entre les rues Ursulines et [illegible]. S'adresser chez J. B. CAMORS & CO., 61 rue Tchoupitoulas.

Belle Propriété à louer.

Une belle maison à deux étages, en briques, située à l'encoignure des rues St Louis et Bourgogne, faisant face à la rue St Louis. La maison contient sept appartements, cuisine à deux étages, écuries, etc. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Colly, à l'encoignure Ste Anne et Royale.

A louer.

Une MAISON BASSE, avec six appartements, située rue Dumaine, près de l'encoignure Broad, No 460.

VENTES JUDICIAIRES.

La BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. MATHILDE FORTIER et Als.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2... En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue du Canal et ... à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

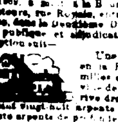

Une habitation sucrière située en la Paroisse d'Orléans, à cinq milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant vingt-huit arpents de face au dit fleuve sur quarante arpents de profondeur [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH CARAKER vs W. T. BOARDMAN et als. (W. T. BOARDMAN & LOWD WALDEN)

SEPTIEME COUR du District pour la Paroisse d'Orléans—No 793—En vertu d'un writ de ... [illegible]

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Lafayette, [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. T. CHURCHILL et als vs. A. Dane (O'KELLEY).

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 27. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente de propriétés de choix à long crédit, sans réserve ni limite, pour opérer un partage entre les héritiers de Julien Calvis, décédé.

Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville, situées dans les quartiers les plus beaux et les plus avantageux.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, ... [illegible]

Vente à long Crédit.

Deux magnifiques propriétés améliorées, situées dans le Second District de cette ville, pour être vendues sans réserve ni limite, placement très avantageux—

La belle et grande Résidence de maître située rue St Philippe, No 163, entre St Claude et Tremé.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur Bureau, ... [illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS.

PAR LOUIS STERN & BROS—M. Stern, encanteur—[illegible]

PAR O VALETON.

Faïence. Faïence.

PAR O VALETON encanteur—MARDI 2 mars, [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

398 rues Café Rio.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—[illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

PAR JOS N. ROBERT, Encanteur—LUNDI [illegible]

PAR BOULIGNY & HILL.

Vente de Syndic.

DANIEL P. SPARKS vs SES CRÉANCIERS.

PAR BOULIGNY & HILL—Alfred Bouligny, encanteur—[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Succession de Gustave Bouligny.

PAR ALFRED BOULIGNY—Bureau No 54 Passage de la Bourse—[illegible]

PAR J. DEJAN JR.

Vente péremptoire d'un grand et beau Panorama—A l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. encanteur—Bureau et entrepôt, No 188 de la rue Gravier—[illegible]

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 188 de la rue Gravier—Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, [illegible]

GRANDE VENTE
De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. encanteur—Bureau et entrepôt, No 188 de la rue Gravier—Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—Entrée gratis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOGAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie

PAR HOGAN MARKS & CO. Alex Levy, encanteur—LUNDI, 1er mars [illegible]

Conditions à la [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

400 caisses souliers pour hommes, dames, etc. et Chapeaux assortis.

—ainsi—

Habillements intemps et articles de toilette

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan No 68 rue de Chartres—LUNDI, 1er mars à 10 heures [illegible]

Dans l'affaire Mineure et Veuve H. R. ...

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan rue de Chartres 69—VENDREDI 12 mars [illegible]

PAR ENS TOURNE

successeur de
HARD TURPIN.

CARGAISON NAVIRE PAGANINI.

PAR EUGENE TOURNE, Encanteur—MERCREDI 3 mars [illegible]

PAR ZUGERE CO

Marchandises étrangères et américaines, Confections et Toiles cirées.

PAR E. RIA CO—H. SAMORY, Encanteur—[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM.

Grande vente de Marchandises sèches.

Habillements pour. Lingerie, Chemises et Bonnets, Malakoffs

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur—MARDI 2 mars [illegible]

PAR S. T. NASH.

Vente Spéciale

DE

CHAS T. NASH,

ENCANTEUR ET COURTIER.

AYANT mis une affaires en vente de commissionnaire, je transférerai mon bureau ... [illegible]

Succession Josiah Peebles, décédé.

Terrains améliorés près dans le Premier District.

PAR CHAS T. NASH, encanteur—[illegible]

PAR O. MEARDEY & CO

Grande vente, à l'encan, d'actions de la Compagnie de la Nlle Orléans—Halt, cent trente actions, pour le compte de la succession de William Silliman, décédé.

No.1—Connardisse d'Est Feliciana.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs—[illegible]

PAR GUINAULT

Installation de vitrières, comptoirs, vaisselle, batterie de cuisine, &c. &c.

PAR GUINAULT, encanteur—Bureau, au Passage de la Bourse et rue Bienville—LUNDI, 1er mars 1869, à 11 heures de matin, rue Royale No 31—

PAR GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI [illegible]

VIANDERIE

—Vente pour cas de mauvaise santé.—

PAR GUINAULT, encanteur, bureau au Passage de la Bourse—MARDI et MERCREDI 2 et 3 fév 1869, [illegible]

Montgomery & Bros & Co

Tout le fonds de la grocerie bien connue, située au No 71 de la rue du Camp et occupée par J. G. Berry & C—Articles sauvés au dernier incendie—Thés, Sucres, Vins, Liqueurs—Articles en caisse et en boîtes—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO—E. M. Montgomery encanteur—[illegible]

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mules, buggies, harnais &c à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO—E. M. Montgomery, encanteur—[illegible]

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, le 2 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 97 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELQUE—

[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte de la Banque [illegible]

R. AUGUSTIN,
Caissier.